

En raison de l'incertitude persistante sur les marchés mondiaux, le Conseil d'administration a continué, en 2011, de faire preuve de vigilance en mettant l'accent sur la gestion des risques et sur le positionnement de RBC en prévision de l'avenir. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la direction pour nous assurer que l'organisation demeure vigoureuse et qu'elle continue de relever les défis et de saisir les occasions.

Nos parties prenantes s'attendent à ce que RBC fasse preuve d'une discipline exemplaire en matière de risque, et l'une des grandes priorités du Conseil est d'ancrer une culture de prudence à l'égard du risque dans toute l'organisation. Les membres du Conseil d'administration se sont inspirés de leur expérience collective des affaires pour superviser la gestion du risque; ils ont en effet mis en place des cadres exhaustifs visant à identifier les principaux risques liés aux secteurs d'activité et les contrôles mis en place pour les gérer. Les processus qui nous permettent de déterminer le goût du risque de la Banque et d'assurer un suivi des risques ont continué de s'améliorer malgré le contexte de gestion des risques en constante évolution, et cette amélioration doit se poursuivre. Compte tenu de cette situation, nous avons revu les plans de la direction au cours du dernier exercice afin de nous assurer qu'ils sont équilibrés et axés sur la création de valeur pour les actionnaires, tout en respectant un seuil de risque acceptable.

En plus de revoir les stratégies de gestion du risque, nous avons agi à titre de conseillers principaux lors de l'élaboration de plans d'affaires stratégiques qui nous permettront d'atteindre nos objectifs de croissance à moyen et à long terme. En 2011, lors de chaque réunion, le Conseil a revu divers volets de la stratégie de RBC, en tenant compte des occasions et des risques liés aux secteurs d'activité. Le Conseil a participé à la réunion annuelle de la direction consacrée à la planification stratégique. De même, tout au long de l'exercice, nous avons évalué le rendement de l'organisation en regard de ses objectifs afin de suivre ses progrès. Nous avons approuvé la stratégie de l'entreprise ainsi que les opérations importantes et les dépenses en immobilisations conformes au plan stratégique.

En vue d'aider les membres du Conseil à bien comprendre leurs responsabilités et à se tenir informés, nous offrons un programme d'apprentissage continu. En 2011, plusieurs présentations éducatives ont porté sur la transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et certaines séances s'adressaient plus particulièrement aux administrateurs, afin qu'ils aient une compréhension approfondie des IFRS qui auront une incidence importante sur RBC. D'autres présentations visaient à approfondir la compréhension qu'ont les membres du Conseil d'éléments tels que le capital et les liquidités et de la comparaison entre le profil de risque de la Banque et celui de ses pairs à l'échelle internationale.

La direction compte donner le ton afin d'encourager l'implantation d'une culture axée sur les valeurs communes et l'intégrité, qui nous paraît essentielle pour assurer le succès à long terme de RBC. Tous nos efforts sont caractérisés par l'importance que nous accordons à la confiance, à l'intégrité et à la bonne gouvernance. Afin de maximiser la valeur pour les actionnaires de façon durable, les membres du Conseil d'administration doivent certes mettre ces valeurs de l'avant et les intégrer à chaque secteur d'activité. Nos pratiques de gouvernance d'entreprise continuent d'être reconnues parmi les meilleures du monde. Nous demeurons fermement résolus à améliorer les normes déjà solides et efficaces de RBC en matière de gouvernance et à assurer la transparence de l'information que nous présentons.

Forts de nos valeurs et de nos objectifs communs, les membres du Conseil procurent également plus de valeur aux actionnaires grâce à la diversité de leurs opinions et de leurs parcours. Notre Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques revoit et évalue régulièrement les forces existantes du Conseil à la lumière des besoins changeants de RBC. En 2011, nous avons été heureux de souligner l'arrivée de deux nouvelles administratrices, M^{mes} Heather Munroe-Blum et Bridget van Kralingen, dont la réputation n'est plus à faire dans leurs disciplines respectives. Leur expérience et leur compétence profitent déjà grandement à l'organisation.

À titre de président du Conseil, je souhaite assurer la direction des activités du Conseil d'administration, c'est-à-dire orienter les forces et l'expérience collectives de ses membres en vue de superviser et de guider la direction afin d'accroître la stabilité de l'entreprise et de procurer de la valeur à long terme aux actionnaires. Le Conseil est fier de concourir aux réalisations de RBC. Nous tenons à remercier sincèrement la direction et les quelque 74 000 employés de RBC pour leur détermination à offrir de la valeur aux actionnaires et aux clients partout dans le monde, malgré les obstacles que nous avons dû surmonter en 2011.



Au nom du Conseil d'administration,
David P. O'Brien
Président du Conseil